

Les enjeux
CUITUREIS
centricois

Centre-du-**ouébec**









Introduction

« Nous sommes une région de paradoxes et ce n'est pas pour me déplaire. Avec la taille que j'ai, j'ai toujours cru que le fait de ne pas être comme les autres donne de la personnalité. Notre territoire, du moins pour la partie qui borde le fleuve, est l'un des premiers que la Nouvelle-France ait ouvert à la civilisation européenne en terre d'Amérique. Beau paradoxe, être à la fois l'une des plus anciennes terres de développement en même temps que la plus récente région administrative du Québec. Ça vous donne de la maturité et de la jeunesse en même temps. »

C'est en ces mots que le président du Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec, Louis Caron, ouvrait, le 26 avril 2006 à Saint-Wenceslas, une journée de réflexion dans le but de cerner les principaux enjeux qui prévalent au Centre-du-Québec en matière de développement culturel. Près d'une soixantaine de personnes, issues des milieux politique et culturel, ont accepté de partager leurs idées afin d'inspirer l'élaboration de stratégies porteuses, innovatrices et durables. Les discussions furent menées autour de quatre grands thèmes : les citoyens, les intervenants culturels, les partenaires, ainsi que les équipements et les infrastructures.

Le ministère de la Culture et des Communications, Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, de concert avec le Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec (CDCCQ) et la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ), a initié cette consultation, répondant ainsi à la demande de la ministre de la Culture et des Communications, madame Line Beauchamp, de réaliser un diagnostic culturel régional. L'exercice se voulait une plateforme favorisant le dialogue entre les différents acteurs dans le but de stimuler les initiatives et la coopération. Au terme de la journée, plusieurs partageaient l'avis que le Centre-du-Québec doit reconnaître, consolider et propager son identité pour atteindre une meilleure cohésion sociale et, par le fait même, culturelle.

Notre région, à la fois « jeune et mature », compte des atouts concrets qui sont autant de reflets de son âme. Ces avantages se présentent sous la forme d'occasions à saisir et de ressources à développer. La clé de leur utilisation réside dans l'innovation et une plus grande solidarité.

2

L'IDENTITÉ RÉGIONALE

Au-delà de ses actions artistiques, le milieu culturel d'une région comprend aussi sa vie politique, économique, sociale et culturelle. Lors de la consultation régionale, la majorité des intervenants ont soulevé la problématique entourant l'absence d'une identité propre au Centre-du-Québec. Il en découle un manque de sentiment d'appartenance de la part des Centricois à l'égard de leur région. Cette situation n'encourage pas l'amélioration de la circulation de l'information ni la naissance d'un esprit de solidarité.

Par ailleurs, le Centre-du-Québec démontre plusieurs signes d'une grande vitalité culturelle. Une enquête du ministère de la Culture et des Communications souligne que la région « est dans la moyenne québécoise en matière de spectacles et de patrimoine ». De plus, l'arrivée du Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec a permis d'accroître les connaissances et la diffusion d'informations dans ce domaine. La création d'un site Internet par le CDCCQ permet aux intervenants culturels et au public d'avoir accès à une banque de renseignements sur la vie culturelle centricoise.

La création d'une identité propre au Centre-du-Québec constitue donc un enjeu majeur pour le développement de la région.

L'AXE D'INTERVENTION : LA SENSIBILISATION

Développer l'identité centricoise à l'intérieur d'un vaste plan d'amélioration des connaissances et de mise en valeur de la culture, de son histoire ainsi que de son patrimoine.

Rejoindre la population en général, mais aussi les différents milieux par des actions susceptibles de favoriser une meilleure diffusion des connaissances et l'amélioration de la participation des différents publics.

Accroître la valeur de la culture et du patrimoine par des actions démontrant leur importance dans le développement de l'identité régionale.





LA PARTICIPATION RESPONSABLE DES CITOYENS

Différents facteurs influencent la participation des citoyens aux activités culturelles proposées dans la région du Centre-du-Québec. Le niveau de scolarité joue un rôle important en matière de fréquentation, le réseau culturel étant majoritairement fréquenté par des publics scolarisés. Or, les statistiques indiquent que le Centre-du-Québec regroupe une population avec une scolarité postsecondaire inférieure à la moyenne québécoise. Les Centricois détenant un niveau de scolarité universitaire se chiffrent à 7,5 %, comparativement à 14,0 % pour le Québec.

De plus, la croissance de la population au Centre-du-Québec sera moins rapide que la moyenne de la province et des régions similaires : d'ici 2011, la population augmentera de 2,7 %, comparativement à 5,0 % pour le Québec et 4,6 % pour les régions comparables.

La situation géographique du Centre-du-Québec fait en sorte que l'offre culturelle s'adresse à une clientèle moindre et plus dispersée qu'ailleurs au Québec. La région est confrontée à la problématique de fréquentation des lieux culturels avec un taux sous la moyenne, comparativement à des régions similaires.

Guidé par l'information qu'il reçoit et son intérêt, et conditionné par sa culture, le citoyen demeure un acteur de première ligne en matière de vitalité culturelle. Sa responsabilité quant à sa participation et sa formation ou quant au support d'une activité culturelle risque de s'élever s'il possède les indications essentielles qui lui serviront d'éléments déclencheurs.



LES AXES D'INTERVENTION :

1. LA COMMUNICATION

Améliorer la transmission de l'information au Centre-du-Québec. Développer des moyens afin que l'information culturelle atteigne les publics cibles. Améliorer, et dans certains cas créer des liens entre les intervenants culturels.

2. L'ACCESSIBILITÉ

S'assurer, par des actions concrètes, que l'offre culturelle profite au plus grand nombre de gens.

Toutes disciplines artistiques et niveaux de pratique confondus, les intervenants culturels doivent travailler à rendre accessibles au public centricois tous les lieux (conventionnels ou autres) et toutes les activités culturelles du territoire.

3. LA PARTICIPATION

Maintenir, développer et responsabiliser la participation des différents publics aux activités culturelles proposées.

Cette participation se situe à différents points de vue :

- celui des citoyens-consommateurs qui fréquentent et assistent à des événements;
- celui des citoyens-protagonistes, soit ceux qui contribuent à la vitalité culturelle par des actions directes en tant qu'artistes, artisans;
- celui des citoyens-participants qui s'engagent à titre de bénévoles à l'intérieur d'organisations, contribuant ainsi au dynamisme culturel.

Ainsi, la promotion des activités, de même que l'éducation des publics actuels et éventuels et la valorisation de la coopération de ces derniers doivent être au cœur des préoccupations afin d'accroître la participation.

4. LA RESPONSABILISATION DU CITOYEN

Inciter les citoyens, par une information juste et adéquate, à prendre leurs responsabilités dans le développement culturel régional et les inciter à participer de facon assidue à diverses activités culturelles.

LA VITALITÉ CULTURELLE CENTRICOISE : UNE RESPONSABILISATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

Compte tenu de son grand dynamisme culturel et de son exceptionnelle force, résidant dans les mécanismes et les structures de concertation, il est donc permis de croire que l'expression artistique et culturelle du Centre-du-Québec peut connaître une effervescence renouvelée par une responsabilisation réfléchie, individuelle et collective de la part de tous ceux et celles qui souhaitent son épanouissement.

La responsabilité individuelle de l'artiste se situe à deux niveaux : la création et la production d'œuvres, et son engagement par l'action favorisant le développement culturel. Quant à la responsabilité collective, elle est du ressort des organismes culturels qui doivent, outre l'accomplissement de leur mission, proposer eux aussi des gestes concrets encourageant l'épanouissement des arts et de la culture.

Ainsi, il faut susciter l'engagement par la mise en place de conditions propices à stimuler les différentes pratiques artistiques. L'essor de ce secteur est en partie lié à la création de nouvelles occasions artistiques et culturelles et à l'utilisation optimale des ressources du Centre-du-Québec. Par ailleurs, la communication entre les intervenants doit transcender les frontières de leur localité respective dans le but de partager le savoir et de créer une plus grande synergie régionale.

Le savoir réside principalement dans l'acquisition de nouvelles connaissances. Il est donc important d'améliorer l'apprentissage de tous les intervenants culturels du Centre-du-Québec afin de renforcer leurs actions.

LES AXES D'INTERVENTION:

1. LA RESPONSABILISATION DES ARTISTES ET DES ORGANISMES

Contribuer, par la voie d'un engagement profond, volontaire et soutenu, à l'essor du milieu artistique et culturel.

2. LE RÉSEAUTAGE

Développer impérativement des liens entre les différents intervenants culturels et touristiques.

S'assurer de fournir les outils nécessaires afin de créer une effervescence et une émulation entre eux.

3. LA FORMATION

Favoriser l'accès à de nouveaux savoirs en offrant divers programmes de formation.

Les intervenants culturels pourront ainsi aborder différents aspects de leur réalité, comme la recherche de partenaires, le montage financier ou les relations avec les médias. D'autres formations spécifiques aux secteurs d'activité contribueront à créer une vie culturelle plus intense.



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

DE PARTENARIAT INSTITUTIONNEL

Les données économiques et démographiques concernant le Centre-du-Québec tendent à confirmer que le dynamisme culturel ne dépendra pas seulement des promoteurs ou des artistes mais aussi des partenaires. Dans la région, comme au Québec, il n'y a pas de tradition de mécénat qui contribue au support à long terme d'un organisme, d'un événement ou d'un artiste. Le mécénat est souvent lié à la personnalité d'un individu et à son intérêt pour la culture.

Pour plusieurs organisations, la recherche de commanditaires ou de partenaires est une activité de plus en plus difficile en culture, puisque les donateurs sont aussi grandement sollicités par d'autres secteurs. Ajoutons que le mode de fonctionnement par commandite est toujours éphémère puisque le principe est basé sur du court terme, contrairement au mécénat qui assure une participation à long terme.

Partenaire de première instance, le monde municipal doit assumer ses responsabilités et s'engager à animer les forces vives du milieu en matière d'art, de culture et de patrimoine. Les décideurs publics sont à même de comprendre, de connaître et d'encadrer leurs interventions dans leur ville, leur village ou leur MRC. C'est par la volonté des élus que le monde municipal agit sur le développement de la qualité de vie d'une communauté. La culture est un élément visant une meilleure cohésion entre la vie sociale et la vie économique.

Ainsi, des politiques culturelles sont en cours d'élaboration tandis que d'autres ont déjà été adoptées dans chacune des cinq MRC du territoire centricois. Avec la toute prochaine Politique culturelle régionale, ce cadre d'action permettra de mieux orienter les interventions en culture.

Le milieu de l'éducation est appelé à contribuer de façon significative au développement culturel régional. À la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les commissions scolaires travaillent elles aussi à mettre en place leur politique culturelle. Le milieu doit donc saisir cette occasion pour créer de nouveaux partenariats avec le secteur de l'enseignement.

On entend de plus en plus un nouveau terme dans la bouche des intervenants culturels : innovation. La recherche et le développement de nouveaux partenaires passent par d'audacieux sentiers et des façons de faire innovatrices.



1. LA CONSOLIDATION

Reconnaître le rôle, la mission et le mandat du Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec en tant qu'interlocuteur privilégié en matière de développement culturel.

Maintenir la stratégie centricoise de développement culturel, basée sur une intervention, à la fois par territoire de MRC et régionale. Cette stratégie vise, entre autres, l'adoption d'une politique culturelle régionale.

Maintenir le Fonds des arts et des lettres, dédié entièrement à la culture, qui vient contribuer significativement au développement de l'expression culturelle au Centre-du-Québec.

2. L'INNOVATION

Développer un nouveau regard par l'innovation, celui de se réinventer et de se démarquer.

3. RESPONSABILISATION DU MONDE MUNICIPAL

Continuer à baser le développement culturel du Centre-du-Québec sur une participation soutenue des élus et des structures municipales.

4. RESPONSABILISATION DU MILIEU DES AFFAIRES

Arrimer le monde des affaires à l'effervescence des promoteurs et des créateurs du milieu culturel et artistique.

5. RESPONSABILISATION DU MILIEU SCOLAIRE

Réaliser une « meilleure ou plus grande » intégration de la culture à l'école.

Le milieu scolaire agirait sur deux plans : d'abord éduquer le citoyen, dès le plus jeune âge, à s'approprier la culture et à y prendre goût, puis créer une relève artistique nécessaire à la pérennisation du développement culturel régional.



UTILISATION OPTIMALE ET DIVERSIFIÉE

DES ÉQUIPEMENTS INSTITUTIONNELS ET DES AUTRES LIEUX DE PRATIQUE ET DE DIFFUSION CULTURELLES EXISTANTS

L'offre artistique et culturelle, ainsi que sa qualité, sont affectées par l'état de certains équipements institutionnels et de divers lieux qui sont employés à des fins culturelles et qui ne répondent pas aux normes d'une pratique efficiente. La mise aux normes des équipements déficients et l'amélioration des autres lieux de pratique et de diffusion culturelles devient donc une nécessité.

Par ailleurs, même si les municipalités collaborent en mettant des équipements culturels à la disposition des différents groupes, on note des lacunes sur le territoire concernant la disponibilité de lieux propices à la diffusion, à l'émulation, aux rencontres, à la formation et à l'accueil des artistes en résidence.

Dans ce contexte, les participants à la consultation publique ont recommandé d'utiliser davantage les bibliothèques comme centres de diffusion de la culture. Le Centre-du-Québec peut compter sur un bon réseau, puisqu'il occupe le premier rang parmi les régions intermédiaires offrant le plus grand nombre de points de service à sa population. Toutefois, la désuétude de près de la moitié de ces endroits est à considérer.



LES AXES D'INTERVENTION:

1. LA CONNAISSANCE

Connaître et mieux faire connaître les ressources matérielles existantes et disponibles.

Être à l'affût des occasions en terme de collaboration avec de nouveaux partenaires et de nouvelles vocations à donner à des bâtiments existants.

Produire une étude exhaustive de l'impact du secteur culturel dans l'environnement socio-économique centricois.

2. L'INNOVATION

Innover dans l'utilisation de lieux existants pouvant servir à la diffusion, la création, la production, la formation, etc.

Utiliser davantage les bibliothèques comme centres névralgiques de diffusion de la culture.

3. MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS

Mettre en place un processus d'inventaire et un programme de mise aux normes des équipements institutionnels disponibles sur le territoire centricois.

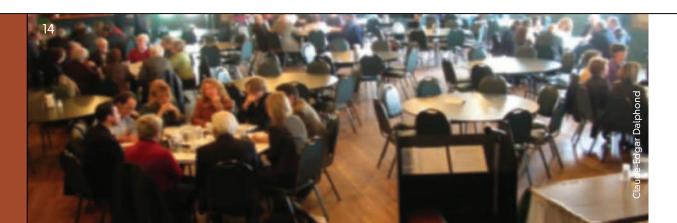
Ce type d'intervention aura des effets bénéfiques stimulant la création et la production, et aura un impact positif sur la participation du public aux activités proposées.



PARTICIPANTS À LA CONSULTATION RÉGIONALE

Arsenault Marjolaine	Présidente / Commission scolaire de la Riveraine
Arseneau Hélène	
	Directrice générale / CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.
Audy Véronique	Agente de développement culturel / MRC d'Arthabaska
Auger France	Conseillère municipale / Ville de Victoriaville
El Batal Kamal	Chercheur / Université du Québec à Trois-Rivières
Beaudoin Marcel	Maire / Municipalité de Lyster / Membre / Conseil d'administration du CDCCQ
Béland Jonathan	Attaché politique du député de Drummond (M. Normand Jutras)
Bélisle Jean-Louis	Maire / Municipalité de Lemieux Représentant / Carrefour culture, communications, loisirs et tourisme au conseil d'administration de la CRÉCQ
Bélisle Normand	Agent de recherche et développement / Direction régionale du Centre-du-Québec Ministère des Affaires municipales et des Régions
Bellerose Carole	Directrice générale / Centre de la biodiversité du Québec (Bécancour)
Bernier Normand	Directeur général / Cégep de Drummondville
Bilodeau Raymond	Maire / Municipalité de Saint-Wenceslas / Préfet / MRC de Nicolet-Yamaska
Biron Claude	Maire / Municipalité de Baie-du-Febvre
Blais Patrice	Directeur général / CDCCQ
Blanchette Normand	Directeur / Galerie d'art L'Union-Vie (Drummondville)
Bourgeois Valérie	Directrice générale / Médiat-Muse (Mauricie Centre-du-Québec)
Caron Louis	Président / CDCCQ Président / Corporation de développement culturel de Nicolet
Champagne Marie-Josée	Directrice régionale / Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec Ministère de la Culture et des Communications
Cloutier Benoit	Société d'histoire de Plessisville
Courchesne Mario	Directeur / Théâtre Belcourt (Baie-du-Febvre)
Croteau Danielle	Coordonnatrice culturelle / Ville de Victoriaville
Dalphond Claude-Edgar	Observateur / Ministère de la Culture et des Communications
Dion Raymond	Maire / Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets
Domingue Thérèse	Mairesse / Municipalité de Saint-Valère / Présidente / CRSBP
Drouin Alain	Maire / Ville de Nicolet
Evers Jacqueline	École de musique À la portée des sons (Drummondville)
Fortier Gilles	Maire / Ville de Princeville
Fournier Ann	Agente de développement culturel / MRC de l'Érable
Fréchette Lionel	Maire / Canton de Chester-Est / Préfet / MRC d'Arthabaska
Gauvin Gilles	Directeur régional / Télé-Québec
Gendron Martine	Attachée politique / Bureau du ministre responsable du Centre-du-Québec (M. Yvon Vallières)
Grondin Yves	Conseiller / Ville de Drummondville
Janelle Roland	Directeur général / Corporation du centre culturel de Drummondville

Jean Annie	Directrice générale / Mackinaw (Drummondville)
Lachance Jean-Guy	Membre / CDCCQ
Lamothe Jean	Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec / MCC
Laroque Jean	Directeur / Orchestre symphonique de Drummondville
Leblanc Brenda-Lee	Société d'histoire de Drummondville
Lefebvre Jean-Charles	Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec / MCC
Léveillé Claude-Henri	Directeur général / CRÉCQ
Lévis Jocelyne	Directrice / Destination Érable (Plessisville)
Luneau Estelle	Présidente / Commission scolaire des Bois-Francs
Luneau Laurent	Artiste en art visuel / Vice-président / Conseil d'administration du CDCCQ
Major Pierre	Représentant / SODEC
Manseau Monique	Agente de développement culturel / MRC de Bécancour
Manseau Pierre-Alain	Conseiller en développement / CRÉCQ
Martineau Daniel	Artiste céramiste / Membre / Conseil d'administration du CDCCQ
Martineau Jacques	Maire / Ville de Plessisville
Martineau Maureen	Directrice / Théâtre Parminou (Victoriaville)
Mercier Véronique	Agente de développement culturel / CDCCQ
Moreau Jean-Guy	Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec / MCC
Morin Michel	Animateur de la journée
Morin-Proulx Germaine	Présidente / Académie de ballet de Drummondville
Morneau François	Agent d'information / Tourisme Centre-du-Québec
Nadeau Patricia	Agente / Conseil des arts et des lettres du Québec
Pedneault Richard	Directeur-conservateur / Musée Laurier
Perreault Michel	Directeur / Musée du bronze d'Inverness
Poisson Mélanie	Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec / MCC
Proulx Jocelyn	Agent de développement culturel / MRC de Drummond
Ricard Suzanne	Artiste verrière / Métiers d'art Centre-du-Québec
Rappe Michèle	Présidente / GRAVE / Membre / Conseil d'administration du CDCCQ
Roberge Jacinthe	Agente de communication / CRÉCQ
Royal Jean-François	Directeur général / Musée des religions
Saint-Pierre Claude	Directeur /Télévision communautaire des Bois-Francs
Taillon Marthe	Agente de développement culturel / MRC de Nicolet-Yamaska
Théroux Michelle	Citoyenne / Drummondville
Touchette Jean-Paul	Attaché politique du député du comté de Nicolet-Yamaska (M. Michel Morin)
Turcotte Jocelyne-Andrée	Responsable / Bibliothèque de Drummondville Responsable / Association des bibliothèques pour le Centre-du-Québec
Verret Daniel	Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec / MCC



CRÉDITS

Comité organisateur : Marie-Josée Champagne, MCC
Jean-Guy Moreau, MCC
Louis Caron, CDCCQ
Patrice Blais, CDCCQ
Claude-Henri Léveillé, CRÉCQ
Pierre-Alain Manseau, CRÉCQ
Gaétan Désilets, MAMR
Michel Morin
Pévision Linguistique : Véronique Pépin

Révision linguistique : Collaboration : Véronique Pépin Martine Chevarie

Conception graphique : Geneviève Béliveau, FLUID design graphique

15